

1. Intitulé du certificat ¹

Manager des ressources humaines

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

La certification atteste que le titulaire est capable de :

- * Mettre en place et suivre l'évolution des actions d'entreprise grâce à la définition d'indicateurs pertinents : mesurer les résultats et communiquer sur les propositions préconisées ou les décisions prises.
- * Mettre en place et suivre l'évolution d'un projet de nature transversal impliquant plusieurs services/directions, créer les conditions permettant de mesurer les résultats dudit projet, Proposer des solutions adaptées
- * Communiquer efficacement sur les propositions préconisées ou les décisions prises.
- * Evaluer et analyser une situation réelle d'entreprise et proposer la mise en place d'une politique générale de Ressources Humaines adaptée à une nouvelle situation

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

- Dans des entreprises multinationales au sein d'une DRH siège, en établissement, en filiale en France ou à l'étranger,
- En PME d'une taille de 50 personnes au minimum justifiant le recours à un spécialiste de la fonction.
- En Cabinet conseil spécialisé en management, formation, recrutement, conduite du changement, implantation de systèmes d'information.
- Dans toute organisation, association, administration, collectivités amenées à mettre en place et développer des politiques RH.

Type d'emplois accessibles :

Directeur des Ressources Humaines - Responsable des ressources humaines – Responsable du recrutement - Responsable de la gestion des emplois et compétences, Responsable formation, Consultant en ressources humaines, Chargé de mission, Chef de projet RH.

Codes ROME :

- M1501 - Assistanat en ressources humaines,
- M1503 - Management des ressources humaines

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

IPAC
SCIENCES-U LYON

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 7

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 7

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
Durée de l'enregistrement en années : -
Date d'échéance de l'enregistrement : 17/03/2021

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par expérience	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>